

Délibération n° 2022-06-01_051

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 1er juin 2022

Objet : DECISION
MODIFICATIVE DM2-2022

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Madame Evelyne BRUN

Date de convocation :
25 mai 2022

Nombre de délégués :

En exercice : 140
Présents : 65
Pouvoir : 3
Votants : 68

Pour : 62
Contre : 0 –
Abstention : 0 –

L'an deux mille vingt-deux, le premier juin à dix-huit heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, en visioconférence, salle de réunion TE-63 , sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, MELIS Christian, BRUN Evelyne, DEROSSIS (SIE) David, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, GUELON René, LEOTY Daniel, VIAL Christophe, DOMINGO Marcel, DUMAS Daniel, MARTINEZ Gérard, RAYNAUD Jérôme, BELGARDE Joseph, PRADIER Alain, CHASSANG Jean-Pierre, SABLONIERE Didier, ROBIN Christian, SAVY Philippe, BOYER Michel, BOUCHEIX Joseph, FERRY Mathieu, GROSSHANS Michel, BOULLOT Bruno, BRUGIERE Eric, CHARRAUX Daniel, DUDYSK Philippe, DAUPHIN Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, TARTIERE Philippe, PERROT Guillaume, COUPAT Sylvie, TOURLONIAS Vincent, MORISON Georges, JEROME Christian, DURANTIN Christian, GAUMY Francis, VILLEBRUN Bernard, EGLI Eric, AUBRY Jacques, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, BRIAT Dominique, FAIDY Eric, HACHEMI-LANSON Nouredine, RAYNAL Roger, RAY Raïssa, SAUX Marion, BOISNAULT Christian, LOPEZ Argimiro, SANCHEZ Nicolas, JOURDY Isabelle, DEROSSIS (TDM) David

Suppléants ayant pouvoir :

PELLISSIER Patrick, TARDIVEL Ghislain, BARRAUD Pierre, GHESQUIERE Chantal, MANCHERON Louis, WEIBEL Thomas, ZANNA Bertrand

Pouvoirs :

DURAND Jean-Paul donne procuration à GUELON René,
FRITEYRE Lilian donne procuration à GOUTTEBEL Sébastien,
DAVID Marie donne procuration à AUBRY Jacques

Secrétaire de séance : Mme BRUN

DECISION MODIFICATIVE DM2-2022

RAPPORT DU PRESIDENT

La présente Décision Modificative est établie comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Lors de la réunion du 19 juin 2021, les membres du Comité syndical ont arrêté la constitution du capital de la SAS Puys d'Énergie avec une participation de TE63 à hauteur de 200 000 €.

Compte tenu de l'avancement de la création de la SAS, il convient de transférer du chapitre 23 au chapitre 26 la somme de 200 000 € de la façon suivante :

CHAPITRE	COMPTE	MONTANT VOTE	DM2	TOTAL CUMULE A DM2
23- immobilisations en cours	2315- Installations, matériel et outillage	22 647 143,16 €	-200 000,00 €	22 447 143,16 €
26- Participations et créances rattachées à des participations	261- Titres de participation	0,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €

CONCLUSION

Ce transfert de section à section ne modifie pas l'équilibre budgétaire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat intercommunal à vocation multiple - territoire d'énergie du PUY-DE-DOME - SIEG (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25630014600030

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE PUY-DE-DOME.

M. 14

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : Budget Syndicat (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	23



- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
63124territoire d'énergie du PUY-DE-DOME - SIEG
Budget Syndicat

Affiché le

DM

ID : 063-256300146-20220601-20220601051-BF

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****I****A**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	94,78 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	27,23 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	16,69 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	12,26 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération du 04/02/2021 00:00:00.

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	0,00	0,00
----------------------------	-------------	-------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	8 007 221,21	0,00	0,00	0,00	8 007 221,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
014	Atténuations de produits	850 000,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00
65	Autres charges de gestion courante	86 200,00	0,00	0,00	0,00	86 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 443 421,21	0,00	0,00	0,00	9 443 421,21
66	Charges financières	521 000,00	0,00	0,00	0,00	521 000,00
67	Charges exceptionnelles	22 000,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 986 421,21	0,00	0,00	0,00	9 986 421,21
023	Virement à la section d'investissement (5)	8 723 069,71		0,00	0,00	8 723 069,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	499 008,06		0,00	0,00	499 008,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		9 222 077,77		0,00	0,00	9 222 077,77
TOTAL		19 208 498,98	0,00	0,00	0,00	19 208 498,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

19 208 498,98

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	10 162 000,00	0,00	0,00	0,00	10 162 000,00
74	Dotations et participations	3 110 000,00	0,00	0,00	0,00	3 110 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 066 000,00	0,00	0,00	0,00	5 066 000,00
Total des recettes de gestion courante		18 383 000,00	0,00	0,00	0,00	18 383 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	255 000,00	0,00	0,00	0,00	255 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		18 638 000,00	0,00	0,00	0,00	18 638 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		18 638 000,00	0,00	0,00	0,00	18 638 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

570 498,98

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

19 208 498,98

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

9 222 077,77

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 02/06/2022

Reçu en préfecture le 02/06/2022

Affiché le



ID : 063-256300146-20220601-20220601051-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	320 000,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00
21	Immobilisations corporelles	75 000,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 545 000,00	0,00	0,00	0,00	3 545 000,00
	Total des opérations d'équipement	44 809 626,51	0,00	-200 000,00	-200 000,00	44 609 626,51
	Total des dépenses d'équipement	48 769 626,51	0,00	-200 000,00	-200 000,00	48 569 626,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 600 000,00	0,00	0,00	0,00	7 600 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	7 680 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	7 880 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	783 377,81	0,00	0,00	0,00	783 377,81
	Total des dépenses réelles d'investissement	57 233 004,32	0,00	0,00	0,00	57 233 004,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	57 233 004,32	0,00	0,00	0,00	57 233 004,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

4 165 119,41

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

61 398 123,73

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	31 724 777,32	0,00	0,00	0,00	31 724 777,32
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	6 049 531,55	0,00	0,00	0,00	6 049 531,55
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 739 000,00	0,00	0,00	0,00	3 739 000,00
	Total des recettes d'équipement	41 513 308,87	0,00	0,00	0,00	41 513 308,87
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 750 000,00	0,00	0,00	0,00	2 750 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	6 700 000,00	0,00	0,00	0,00	6 700 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	9 450 000,00	0,00	0,00	0,00	9 450 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	1 212 737,09	0,00	0,00	0,00	1 212 737,09
	Total des recettes réelles d'investissement	52 176 045,96	0,00	0,00	0,00	52 176 045,96
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	8 723 069,71		0,00	0,00	8 723 069,71
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	499 008,06		0,00	0,00	499 008,06

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Affiché le	VOTE (3)	TC
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 222 077,77		0,00		0,00	9 222 077,77
TOTAL		61 398 123,73	0,00	0,00		0,00	61 398 123,73

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	61 398 123,73
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	9 222 077,77
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	-200 000,00		-200 000,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	200 000,00	0,00	200 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	8 007 221,21	0,00	0,00
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	10 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	25 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	18 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	26 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 350 121,21	0,00	0,00
6156	Maintenance	21 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	50 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 100,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	230 500,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	35 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	1 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	5 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	33 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	120 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	500 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 000,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	279 900,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 500,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	85 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	50 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	40 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 000,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	500,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 200,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 700,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	8 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	850 000,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitut ^o et prélèvt divers	850 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	86 200,00	0,00	0,00
6518	Autres	2 000,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	62 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	2 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	3 200,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	12 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	5 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		9 443 421,21	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	521 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	501 000,00	0,00	0,00
6616	Intérêts bancaires, opérat ^o financement	10 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	10 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	22 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)		
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 986 421,21	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	8 723 069,71	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	499 008,06	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	499 008,06	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 222 077,77	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 222 077,77	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 208 498,98	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	35 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	35 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	10 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	10 162 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	10 162 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 110 000,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	2 585 000,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	525 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 066 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	66 000,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	4 900 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		18 383 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	255 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	250 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		18 638 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		18 638 000,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	320 000,00	0,00	0,00
2041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	150 000,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	170 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	75 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	50 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	10 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 545 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	3 545 000,00	0,00	0,00
02018	Opération d'équipement n° 02018 (5)	2 639,87	0,00	0,00
02019	Opération d'équipement n° 02019 (5)	385 374,59	0,00	0,00
02020	Opération d'équipement n° 02020 (5)	415 650,72	0,00	0,00
02021	Opération d'équipement n° 02021 (5)	1 250 000,33	0,00	0,00
02022	Opération d'équipement n° 02022 (5)	850 000,00	0,00	0,00
10014	Opération d'équipement n° 10014 (5)	720,00	0,00	0,00
10015	Opération d'équipement n° 10015 (5)	157 483,02	0,00	0,00
10016	Opération d'équipement n° 10016 (5)	494 584,53	0,00	0,00
10017	Opération d'équipement n° 10017 (5)	1 622 100,70	0,00	0,00
10018	Opération d'équipement n° 10018 (5)	1 000 000,00	0,00	0,00
11018	Opération d'équipement n° 11018 (5)	0,00	0,00	0,00
11019	Opération d'équipement n° 11019 (5)	128 647,43	0,00	0,00
11020	Opération d'équipement n° 11020 (5)	1 351 122,94	0,00	0,00
11021	Opération d'équipement n° 11021 (5)	11 307 962,84	0,00	0,00
11022	Opération d'équipement n° 11022 (5)	7 000 000,00	0,00	0,00
11119	Opération d'équipement n° 11119 (5)	17 584,70	0,00	0,00
11120	Opération d'équipement n° 11120 (5)	59 104,93	0,00	0,00
11121	Opération d'équipement n° 11121 (5)	93 869,82	0,00	0,00
11122	Opération d'équipement n° 11122 (5)	50 000,00	0,00	0,00
11221	Opération d'équipement n° 11221 (5)	26 098,91	0,00	0,00
11222	Opération d'équipement n° 11222 (5)	100 000,00	0,00	0,00
11322	Opération d'équipement n° 11322 (5)	50 000,00	0,00	0,00
12019	Opération d'équipement n° 12019 (5)	388 835,24	0,00	0,00
12020	Opération d'équipement n° 12020 (5)	1 033 234,02	0,00	0,00
12021	Opération d'équipement n° 12021 (5)	1 897 328,08	0,00	0,00
12022	Opération d'équipement n° 12022 (5)	1 375 000,00	0,00	0,00
32018	Opération d'équipement n° 32018 (5)	1 933,02	0,00	0,00
32019	Opération d'équipement n° 32019 (5)	118 938,59	0,00	0,00
32020	Opération d'équipement n° 32020 (5)	273 797,85	0,00	0,00
32021	Opération d'équipement n° 32021 (5)	720 513,88	0,00	0,00
32022	Opération d'équipement n° 32022 (5)	500 000,00	0,00	0,00
42018	Opération d'équipement n° 42018 (5)	16 236,45	0,00	0,00
42019	Opération d'équipement n° 42019 (5)	142 843,76	0,00	0,00
42020	Opération d'équipement n° 42020 (5)	402 703,93	0,00	0,00
42021	Opération d'équipement n° 42021 (5)	912 181,41	0,00	0,00
42022	Opération d'équipement n° 42022 (5)	580 000,00	0,00	0,00
52018	Opération d'équipement n° 52018 (5)	8 018,22	0,00	0,00
52019	Opération d'équipement n° 52019 (5)	110 873,47	0,00	0,00
52020	Opération d'équipement n° 52020 (5)	534 738,80	0,00	0,00
52021	Opération d'équipement n° 52021 (5)	1 709 208,80	0,00	0,00
52022	Opération d'équipement n° 52022 (5)	1 250 000,00	-200 000,00	-200 000,00
62018	Opération d'équipement n° 62018 (5)	0,00	0,00	0,00
62019	Opération d'équipement n° 62019 (5)	119 129,34	0,00	0,00
62020	Opération d'équipement n° 62020 (5)	350 813,62	0,00	0,00
62021	Opération d'équipement n° 62021 (5)	958 148,82	0,00	0,00
62022	Opération d'équipement n° 62022 (5)	550 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00
70021	Opération d'équipement n° 70021 (5)	1 050 000,00	0,00	0,00
70022	Opération d'équipement n° 70022 (5)	1 200 000,00	0,00	0,00
82021	Opération d'équipement n° 82021 (5)	1 565,33	0,00	0,00
82022	Opération d'équipement n° 82022 (5)	30 000,00	0,00	0,00
90019	Opération d'équipement n° 90019 (5)	70 655,32	0,00	0,00
92019	Opération d'équipement n° 92019 (5)	66 773,33	0,00	0,00
92020	Opération d'équipement n° 92020 (5)	89 357,23	0,00	0,00
92021	Opération d'équipement n° 92021 (5)	624 293,38	0,00	0,00
92022	Opération d'équipement n° 92022 (5)	300 000,00	0,00	0,00
92118	Opération d'équipement n° 92118 (5)	360,00	0,00	0,00
92119	Opération d'équipement n° 92119 (5)	50 831,85	0,00	0,00
92120	Opération d'équipement n° 92120 (5)	97 915,40	0,00	0,00
92121	Opération d'équipement n° 92121 (5)	644 618,65	0,00	0,00
92200	Opération d'équipement n° 92200 (5)	51 164,43	0,00	0,00
92222	Opération d'équipement n° 92222 (5)	40 000,00	0,00	0,00
92300	Opération d'équipement n° 92300 (5)	174 668,96	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		48 769 626,51	-200 000,00	-200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	80 000,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	20 000,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	10 000,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	5 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	45 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 600 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	7 600 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	200 000,00	200 000,00
261	Titres de participation	0,00	200 000,00	200 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		7 680 000,00	200 000,00	200 000,00
4581021	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2021 N°21 (6)	131 141,56	0,00	0,00
4581022	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2022 N°22 (6)	100 000,00	0,00	0,00
458120	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2020 N°20 (6)	7 982,28	0,00	0,00
458127	FT 2017 OPE CPTÉ TIERS n°27 (6)	7 977,12	0,00	0,00
458128	FT 2018 OPE CPTÉ TIERS n°28 (6)	4 023,63	0,00	0,00
458129	ORANGE 2019 OPE CPTÉ TIERS n°29 (6)	61 804,29	0,00	0,00
458130	ORANGE 2020 OPE CPTÉ TIERS n°30 (6)	114 991,19	0,00	0,00
458131	ORANGE 2021 OPE CPTÉ TIERS n°31 (6)	230 457,74	0,00	0,00
458132	ORANGE 2022 OPE CPTÉ TIERS n°32 (6)	125 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		783 377,81	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		57 233 004,32	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		57 233 004,32	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.



- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	31 724 777,32	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	700 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	20 673 448,76	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	1 626 890,12	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	2 491 202,38	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 233 236,06	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 049 531,55	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 049 531,55	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 739 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	3 739 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		41 513 308,87	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 450 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	2 750 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	6 700 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		9 450 000,00	0,00	0,00
4582021	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2021 N°21 (5)	61 720,43	0,00	0,00
4582022	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2022 N°22 (5)	200 000,00	0,00	0,00
458218	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2018 N°18 (5)	12 173,38	0,00	0,00
458219	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2019 N°19 (5)	139 853,11	0,00	0,00
458220	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2020 N°20 (5)	162 132,63	0,00	0,00
458225	FT 2015 OPE CPTÉ TIERS n°25 (5)	32 900,78	0,00	0,00
458228	FT 2018 OPE CPTÉ TIERS n°28 (5)	36 375,40	0,00	0,00
458230	ORANGE 2020 OPE CPTÉ TIERS n°30 (5)	67 581,36	0,00	0,00
458231	ORANGE 2021 OPE CPTÉ TIERS n°31 (5)	250 000,00	0,00	0,00
458232	ORANGE 2022 OPE CPTÉ TIERS n°32 (5)	250 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 212 737,09	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		52 176 045,96	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	8 723 069,71	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	499 008,06	0,00	0,00
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	352 335,73	0,00	0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	60 868,95	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	4 370,33	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	59 809,07	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 569,98	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 058,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 982,40	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 070,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 863,79	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 079,81	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		9 222 077,77	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 222 077,77	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		61 398 123,73	0,00	0,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	
			RESTES A REALISER N-1 (10)
			0,00
			+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)
			0,00
			=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 140

Nombre de membres présents : 67

Nombre de suffrages exprimés : 68

VOTES :

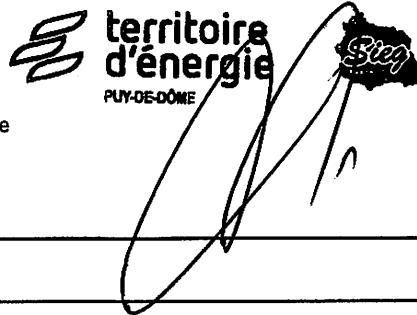
Pour : 62

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/05/2022

Présenté par Le Président (1),
A Coumon-d'Auvergne, le 01/06/2022
Le Président,



The logo consists of a stylized 'E' symbol followed by the text 'territoire d'énergie' and 'PUY-DE-DOME' below it. To the right is a circular logo with the word 'Sieg' inside. A large, handwritten signature in black ink is written over the logos.

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Coumon-d'Auvergne, le 01/06/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/06/2022, et de la publication le 02/06/2022
A Coumon-d'Auvergne, le 01/06/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.



The logo consists of a stylized 'E' symbol followed by the text 'territoire d'énergie' and 'PUY-DE-DOME' below it. To the right is a circular logo with the word 'Sieg' inside. A large, handwritten signature in black ink is written over the logos.